

Informations de base	
<b>2025/0227(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Europe dans le monde	
<b>Subject</b>  6.20 Politique commerciale commune en général 8.70 Budget de l'Union 8.70.02 Réglementation financière	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2025/0227(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Sous-type de procédure</b>	Note thématique
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 58 Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 212 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 322-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p1
<b>Consultation obligatoire d'autres institutions</b>	<a href="#">Cour des comptes européenne</a>
<b>État de la procédure</b>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<b>Dossier de la commission</b>	CJ19/10/03697